



COMITÉ DÉPARTEMENTAL KARATÉ DE LA DORDOGNE

RÉUNION DE RENTRÉE

Saison 2026-2027

Date : dimanche 30 août 2026

Lieu : Dojo départemental de Coulounieix-Chamiers

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE RENTRÉE

Date : 30 août 2026

Heure d'ouverture : 9h30

Lieu : Dojo Départemental de Coulounieix-Chamiers

1) Constitution de la séance et présences

La réunion de rentrée est ouverte sous la présidence de Pierre Chouzenoux, Président du CDK24. Le secrétariat de séance est assuré par Samy Agher.

La feuille de présence est tenue et émargée : 33 personnes ont signé, représentant 18 clubs du département. Plusieurs membres du comité directeur et responsables de commission sont excusés. La liste nominative des présents et des excusés figure sur la feuille d'émargement, conservée séparément et qui fait foi.

Le Président remercie les présidents de clubs, enseignants et représentants présents et souligne que ce tour de table est le plus fourni depuis une vingtaine d'années.

2) Ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, mot du Président et point sur les absences
- Cotisations départementales et modalités de règlement
- Vie du bureau : appel à candidature au poste de secrétaire
- Bilan de la saison écoulée et orientations
- Direction technique départementale
- Calendrier prévisionnel de la saison
- Compétitions et encadrement des compétiteurs
- Passages de grades des disciplines associées
- Stage expert
- Communication
- Questions diverses et clôture de séance

3) Ouverture et cotisations départementales

Le Président ouvre la séance et informe l'assemblée de l'état de santé de Saïd Maleki Raee, opéré de plusieurs pontages et actuellement en rééducation. Il devra interrompre la pratique pour quelques mois et est représenté en séance par Pascal Barrot. La reprise des cours est fixée par les clubs aux 7 et 8 septembre 2026.

Le Président appelle au règlement rapide des cotisations départementales, la Ligue relançant le comité en cas de retard. Plusieurs clubs demandent à régler par virement. Le Président maintient le règlement par chèque pour cette saison : les pièces transitent entre le Président et le Trésorier qui ne sont pas géographiquement proches et l'uniformité du mode de règlement facilite la réception et le suivi. Ce choix pourra évoluer avec le prochain bureau.

4) Vie du bureau : appel à candidature au poste de secrétaire

Samy Agher indique résider désormais à deux heures de route du département, ce qui rend sa présence aux réunions difficile. Il ouvre un appel à candidature pour la reprise du poste de secrétaire en précisant que la fonction s'exerce en appui étroit avec le Trésorier.

5) Bilan de la saison écoulée et orientations

Le Trésorier, Nicolas Bouvier, relève une fréquentation en **nette progression** sur les stages basiques, de préparation aux grades et multi disciplines. Cette hausse s'explique par une programmation plus ciblée et une meilleure mise en avant des clubs.

La saison à venir reconduira ce programme en l'étoffant, tout en accordant davantage de place aux disciplines associées. Il est rappelé qu'un comité ne peut vivre sans ses clubs : l'objectif est donc de les rendre pleinement acteurs de la programmation départementale. À titre d'exemple, un club ouvert la saison dernière au Lardin a clôturé l'exercice avec 54 licenciés.

6) Direction technique départementale

Dominique Leclerc, proposé par le comité pour succéder à William Teulet, se présente à l'assemblée : pratiquant d'arts martiaux depuis 1979, quatrième dan, il a enseigné douze ans en Normandie à la tête de deux clubs et est licencié à Terrasson depuis sept à huit ans. Il souhaite s'impliquer prioritairement sur la communication et sera assisté de Catherine Armaghanian sur la partie informatique.

La nomination relève de la fédération. Trois courriels lui ont été adressés, le premier il y a plus d'un mois et le directeur technique a été appelé à trois reprises, sans réponse à ce jour. Tant que la nomination n'est pas prononcée, les codes d'accès ne sont pas délivrés et les compétitions ne peuvent pas être enregistrées pour les championnats. Le Président relancera en début de semaine.

7) Calendrier prévisionnel de la saison

Le Président et le Directeur technique exposent les dates envisagées pour la saison. Il est expressément précisé que ce calendrier est prévisionnel : plusieurs dates restent à fixer et d'autres seront déplacées en cours de saison, la Ligue régionale imposant ses propres échéances. Les dates citées ci-dessous n'ont donc qu'une valeur indicative. La seule version de référence est celle publiée sur le site du comité, mise à jour au fil de la saison et relayée par WhatsApp et à la demande de l'assemblée, également par courriel.

Les points suivants sont précisés en séance :

- **Journée des enseignants, 27 septembre.** Recyclage PSC1 le matin, puis échange de pratiques pédagogiques, du baby karaté aux vétérans. Les enseignants sont invités à venir en nombre et à apporter leur matériel.
- **Arbitrage.** Deux journées de formation à Terrasson, choix retenu car des arbitres de Corrèze y participent également, le formateur intervenant sur les deux départements. Le vivier reste faible : la formation est ouverte aux dirigeants, aux parents et aux jeunes pratiquants et les clubs sont invités à relayer l'appel. Les règles fédérales ayant changé à trois reprises la saison passée, ces journées serviront de rappel pour les arbitres comme pour les coachs et les compétiteurs.
- **Octobre rose, 25 octobre.** Première édition : journée de découverte multi activités réservée aux femmes et encadrée par des femmes sur quatre disciplines (Karaté, Krav maga, Kali Arnis Eskrima, Wushu). Les hommes sont admis en tribune. Les intervenantes sont pressenties, celle du wushu restant à confirmer.
- **Préparation et passages de grades.** Le stage de préparation aux grades est déplacé du 8 au 15 novembre, le 8 étant occupé par le championnat régional. Le premier passage de grades est annoncé pour le 13 décembre, les passages étant organisés à raison d'environ un tous les six mois.
- **Stage multi disciplines.** Reconduit au dojo départemental, une heure par discipline : krav maga, yoseikan, self défense et kung-fu. Les intervenants yoseikan et kung-fu sont désignés ; ceux du krav maga et de la self défense restent à trouver par les clubs concernés. Il est rappelé qu'il s'agit d'un stage de découverte, non d'une démonstration d'experts.

- **Stages accueillis en club.** Le dojo départemental étant saturé, le comité souhaite délocaliser des actions dans les clubs qui ouvrent leurs portes. Deux stages sont déjà envisagés dont un à Sarlat orienté sur le karaté contact. Un club a décliné la proposition. Les clubs sont invités à faire des propositions.
- **Stage enfants.** Reconduit malgré les cinq participants de la saison passée, un défaut de communication ayant pu peser sur cette fréquentation.
- **Autres actions.** Le Challenge Berger et les formations DIF et DAF sont maintenus.

8) Compétitions et encadrement des compétiteurs

Le championnat et la Coupe de Dordogne se tiennent le 31 octobre, date avancée par obligation de la Ligue régionale. Le championnat régional suit le 8 novembre, les championnats de France début janvier et les coupes poussins, pupilles et vétérans en février. Les clubs sont alertés : la préparation des compétiteurs ne dispose que de deux mois environ et doit démarrer dès la rentrée.

Les parents n'ont pas accès au tatami, leur présence interrompant les combats et gênant les arbitres ; des accompagnateurs identifiés restent en revanche indispensables pour préparer et équiper les plus jeunes tout comme les coachs pour les guider pendant la compétition.

Les protections sont obligatoires en compétition, sous peine d'élimination. Au-delà du règlement, il s'agit de la sécurité des pratiquants : plastron, protège-dents et casque sont systématiquement portés. Les katas ne sont pas concernés par cette obligation.

L'assemblée rappelle enfin que les arbitres sont des bénévoles qui donnent de leur temps : une contestation se formule par une question, jamais par une agression.

9) Passages de grades des disciplines associées

Un long échange porte sur les passages de grades en krav maga, aujourd'hui présentés à Bordeaux. Pour les organiser en Dordogne, la fédération exige la désignation d'un responsable des grades pour la discipline, titulaire au minimum du troisième dan.

Une candidate deuxième dan s'était portée volontaire mais n'est pas éligible en l'état. Après échange, Jacques Fraigneau, troisième dan, accepte de prendre la fonction pour une année à une année et demie, le temps qu'elle obtienne le troisième dan et prenne la suite. Il indique avoir d'abord renoncé, ayant compris qu'il ne pourrait plus siéger comme jury dans son propre club : ce point reste à vérifier auprès du responsable départemental des grades. Une seconde candidature est évoquée mais ne peut être retenue en l'absence de l'intéressé.

La même difficulté se pose pour le yoseikan, une seule structure représentant la discipline dans le département : l'organisation doit alors se penser à l'échelle régionale, voire interrégionale. En karaté mix, en revanche, la couverture est assurée par le responsable départemental des grades, la discipline relevant du karaté.

Il est rappelé que les stages de préparation aux grades ne sont pas une évaluation mais une revue du protocole, menée en commun par les pratiquants de toutes les disciplines et les clubs des disciplines associées sont encouragés à y participer.

10) Stage expert du 7 février 2027

La date est retenue, l'intervenant n'est pas tranché. Plusieurs noms sont évoqués en séance avec des ordres de grandeur allant de 750 à 850 euros hors frais de déplacement. À titre de repère, l'expert invité la saison dernière a représenté 480 euros, et un autre, l'année précédente, environ 1 500 euros tout compris avec hébergement.

Le principe d'une participation financière des stagiaires, de l'ordre de 5 à 10 euros est retenu, le montant restant à arrêter. La possibilité de scinder la journée entre deux intervenants est également

évoquée. Le choix est renvoyé à une visioconférence dédiée, à tenir rapidement compte tenu des délais de réservation des experts. Les clubs sont invités à faire remonter des noms et des devis.

11) Communication

Le Président et le Trésorier annoncent que la communication constitue le chantier de la saison. Le constat est posé sans détour : le comité communique correctement en interne mais reste inconnu à l'extérieur du département. Les démarches menées auprès de plusieurs enseignes se sont soldées par des refus motivés par l'absence de visibilité, deux partenaires s'étant toutefois déclarés potentiellement favorables.

Un club témoigne de sa méthode : démarchage direct des commerçants et des entreprises puis retour vers le partenaire après chaque compétition avec les médaillés et une courte vidéo. Ce club a doublé son nombre de licenciés en deux ans.

Une communauté WhatsApp a été créée, structurée en cinq groupes : vie des clubs, sensei et pratiquants, enseignants, bureau et comité directeur. Un compte Instagram a été ouvert mais ne publiera qu'après retour des autorisations de droit à l'image. Un formulaire sera adressé à tous les clubs, à retourner signé accompagné de la liste des personnes refusant la diffusion de leur image et il est vivement recommandé à chaque club d'engager la même démarche en interne. Le comité recherche par ailleurs un photographe ou vidéaste bénévole.

Les fiches clubs du site départemental étant alimentées par SIKADA, chaque club doit y tenir à jour ses contacts, courriels et responsables. Il est rappelé que le CDOS, auquel le comité cotise environ 160 euros par an ainsi que les chambres des métiers, proposent des formations gratuites, notamment à l'usage des réseaux sociaux.

Un projet d'application départementale est présenté, destiné à remplacer la dispersion actuelle entre courriels, groupes WhatsApp, site et réseaux sociaux : calendrier à jour en temps réel, vie des clubs, contacts tenus par les clubs eux-mêmes, cotisations par prélèvement, notifications et diffusion automatique des publications. Une solution du commerce a été étudiée à titre de comparaison, à environ 1 000 euros à l'achat puis 400 euros par tranche de 115 utilisateurs, ce qui est inenvisageable pour plus de 1 200 licenciés. Le projet reste à chiffrer et sera présenté au bureau avant toute décision d'engagement.

12) Questions diverses

Cadre juridique. Il est proposé d'ajouter à la journée des enseignants une intervention sur la légitime défense et sur la terminologie employée en audition, l'expression « coup d'arrêt » ne recouvrant pas la même réalité juridique que « coup de poing ». La proposition est retenue pour l'après-midi du 27 septembre avec la possibilité de programmer un stage dédié plus long dans la saison si le sujet le justifie.

Matériel du comité. L'armoire du comité et le matériel qu'elle contenait, cibles, cerceaux et petit matériel pédagogique ont disparu. Le comité ne peut plus accueillir un stage sans que les intervenants apportent leur propre équipement. Il est décidé d'investir dans une armoire fermée et du matériel neuf, avec un inventaire écrit vérifié à chaque ouverture et fermeture, la clé étant confiée aux membres du bureau directeur. Aucune recherche de responsabilité n'est engagée sur la disparition du matériel précédent.

13) Relevé des décisions et des actions

Décision ou action	Porteur et échéance
Règlement des cotisations départementales, par chèque	Tous les clubs, dès la rentrée
Appel à candidature au poste de secrétaire	Le bureau, sur la saison

Stage de préparation aux grades déplacé au 15 novembre	Fait, rappel à diffuser aux clubs
Désignation des intervenantes d'Octobre rose, wushu à confirmer	Avant le 25 octobre 2026
Désignation des intervenants krav maga et self défense du stage multi disciplines	Clubs concernés
Choix de l'intervenant du stage expert en visioconférence dédiée	Le bureau et les clubs, automne 2026
Désignation d'un responsable des grades krav maga sous réserve de validation fédérale	Clubs de krav maga, meilleurs délais
Envoi, signature et retour du formulaire de droit à l'image	Le comité, puis tous les clubs
Mise à jour des contacts des clubs dans SIKADA	Tous les clubs, dès la rentrée
Recherche d'un photographe ou vidéaste bénévole	Tous les clubs
Chiffrage du projet d'application départementale	À présenter au bureau
Achat d'une armoire fermée et de matériel avec inventaire	Le Trésorier sur la saison
Module sur le cadre juridique à la journée des enseignants	27 septembre 2026
Propositions de clubs volontaires pour accueillir des stages délocalisés	Tous les clubs

14) Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h32. Le Président remercie les participants de leur présence.

Fait à Coulounieix-Chamiers, le 30 août 2026.

Signature du Secrétaire (Samy Agher) :



Signature du Président (Pierre Chouzenoux) :

